

Note de présentation du Compte Financier unique 2024

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux comptes votés par les collectivités afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Compte Administratif.

Rappel du cadre général du Compte Financier unique

Le Compte Financier Unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents. Le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public ce qui simplifier leurs travaux en amont de sa production.

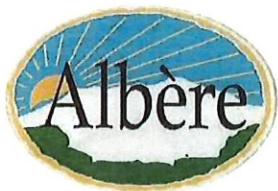
Rappel de la structure d'un budget communal

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section dont varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital et des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public ...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Tableau des résultats

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires totale	96 093.47	220 345.21	316 438.68
	Recettes Réalisées	47 646.84	133 900.48	181 547.32
DEPENSES	Prévisions budgétaires totale	96 093.47	220 345.21	316 438.68
	Dépenses réalisées	38 498.24	106 227.02	144 725.26
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	+ 9148.60	+27 673.46	+36 822.06
Résultats antérieurs reportés		+ 16 648.26	+ 115 845.21	+ 132 493.47
Résultat cumulé		+ 25 796.86	+ 143 518.67	+169 315.53



Note de présentation du Compte Financier unique 2024

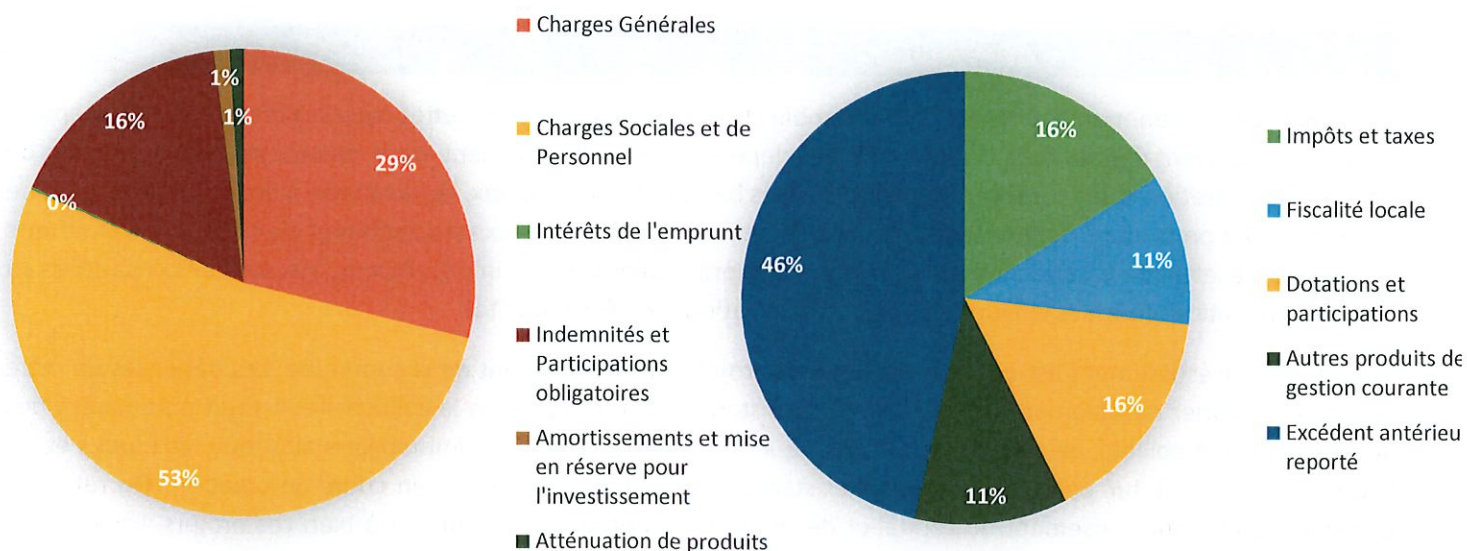
Points Marquants

- Une attention constante à la maîtrise de nos dépenses courantes
- Des investissements sur le Chalet de l'Albère avec la Communauté de communes
- Résultat financier qui confirme la bonne gestion des comptes

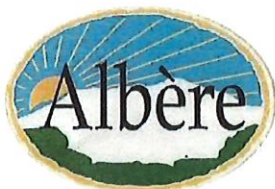
La section de fonctionnement

Section de Fonctionnement -
Dépenses

Section de Fonctionnement -
Recettes



Nos dépenses de fonctionnement restent stables par rapport à 2023 même si l'on note une très légère baisse de 3090.30 €. La maîtrise de notre budget est un axe prioritaire de notre engagement. Cette année encore nous nous sommes efforcés de contenir nos dépenses courantes. Parallèlement et toujours sans aucune hausse de la fiscalité, nos recettes ont progressé de 13.34 % par rapport aux prévisions budgétaires.

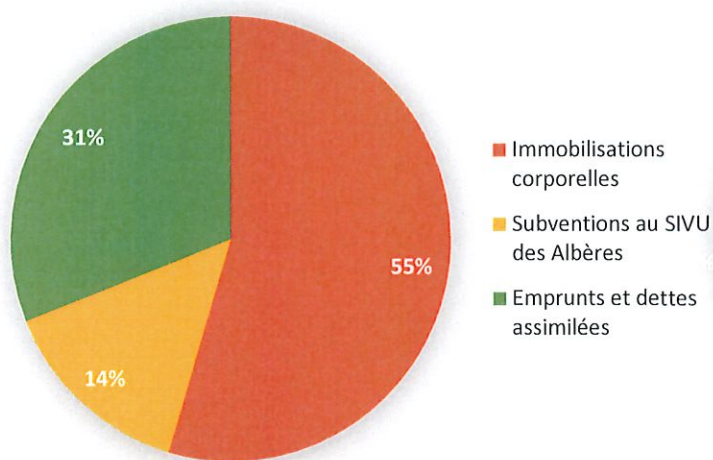


FINANCES COMMUNALES : L'Albère

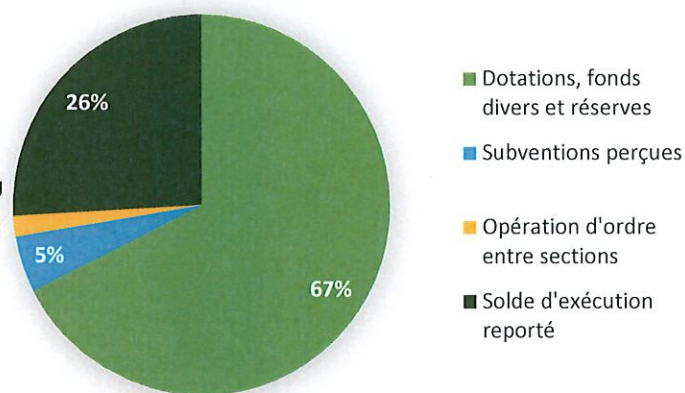
Note de présentation du Compte Financier unique 2024

La section d'investissement

Section d'Investissement - Dépenses



Section d'Investissement - Recettes



Durant cet exercice la commune a effectué l'achat des parcelles du Moulin, à participer à l'achat de deux cuves de protection incendie avec le SIVU des Albères et à contribuer à la réfection du Chalet de L'Albère par différents travaux de rénovation de la fumisterie, création des marches extérieurs à l'entrée du chalet, mise en place de chéneaux et changement de la totalité de la literie du dortoir rénové.

Encours de la dette

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette de la commune s'établit à 24 071.83€. La dernière échéance de l'emprunt sera effectuée le 10 décembre 2026.

Les agents de la commune

- 1 agent technique titulaire de catégorie C à 20/35^{ème}
- 1 agent administratif titulaire de catégorie C à 18/35^{ème}

L. Nave,

Luc de Besombes - Sirega